Intérêt de l'identifiant bénéficiaire anonyme unique vie entière dans le SNIIRAM et de son utilisation après chaînage dans le PMSI



• Définition et construction des identifiants bénéficiaires

Leurs utilisations dans le DCIR et le PMSI 2011

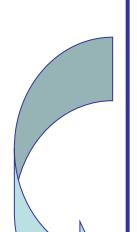


Identifiants des bénéficiaires 1/13

- Dès qu'un enfant naît sur le sol Français, métropole et DOM
 - <u>l'INSEE</u> lui attribue un numéro d'inscription au répertoire des personnes physiques (NIR)
- dès qu'un enfant naît dans les territoires d'outre mer
- dès qu'une personne née à l'étranger se trouve en situation régulière en France
 - le service administratif national d'identification des assurés (<u>SANDIA</u>) lui attribue son NIR (SANDIA : service détaché de l'INSEE auprès de la CNAV)

Le NIR est un identifiant pérenne qui reste identique au cours de toute la vie d'un individu

Identifiants des bénéficiaires 2/13



Composition du NIR

code sexe sur 1 position (1 = homme, 2 = femme)
année de naissance sur 2 positions (sans le siècle)
mois de naissance sur 2 positions
département de naissance sur 2 positions (forcé à 99 pour
les personnes nées à l'étranger)
n° de commune de naissance sur 3 positions (N° de pays
de naissance pour les personnes nées à l'étranger)
n° d'ordre de naissance sur 3 positions (001, 002 ...)

13 positions

Il est complété par une clé de contrôle, variant de 1 à 97 Clé de contrôle du NIR = 97 – [reste de la division entière du NIR par 97]

Identifiants des bénéficiaires 3/13

Exemple

Une petite fille née le 18 janvier 2012 dans la commune de Toulouse :

son NIR est de la forme



Comment une personne est-elle identifiée dans les bases de données de l'assurance maladie ?

- dans les bases locales, les identifiants des bénéficiaires sont écrits en clair
- dans les bases nationales (SNIIRAM, PMSI en particulier), ces identifiants sont anonymes

À un identifiant en clair correspond <u>un et un</u> <u>seul</u> identifiant anonyme

Identifiants des bénéficiaires 5/13

- dans les bases locales de prestations du régime général, les individus sont identifiés à partir
 - du NIR de leur ouvreur de droits
 - de leur propre date de naissance
 - d'un rang, appelé « rang du bénéficiaire »
- dans les bases locales administratives du régime général (bases de données opérantes BDO), les individus sont identifiés de cette façon mais les BDO contiennent également leur NIR de bénéficiaire



Identifiants des bénéficiaires 6/13

Comment une personne est-elle identifiée dans le SNIIRAM ?

SNIIRAM = base de données de prestations

Un identifiant commun à tous les régimes d'assurance maladie a été défini dans le SNIIRAM



Identifiant SNIIRAM en clair =
NIR de l'ouvreur de droits (13 positions) +
date de naissance du bénéficiaire (8 positions) +
code sexe du bénéficiaire (1 position)

22 positions

Cet identifiant est complété par un rang de bénéficiaire permettant de distinguer les personnes qui ont même identifiant SNIIRAM (jumeaux, triplets ... mineurs de même sexe en particulier)



Identifiants des bénéficiaires 7/13

Dans l'exemple :

La petite fille née en janvier 2012 peut être l'ayant droit de son père. Son père est né en mai 1980 dans le 14ème arrondissement de Paris.

l'identifiant SNIIRAM en clair de cette petite fille sera de la forme :

1 80 05 75 114 yyy

20120118

NIR du père

date de naissance code sexe de de la fille

la fille

Elle peut être simultanément l'ayant droit de sa mère sa mère est née dans le 7ème arrondissement de Lyon, le 26 juillet 1982

le second identifiant SNIIRAM en clair de cette petite fille sera de la forme:

2 82 07 69 387 zzz

20120118

NIR de la mère

date de naissance de la fille

code sexe de la fille



Identifiants des bénéficiaires 8/13

Plus tard, lorsqu'elle sera étudiante ou commencera à travailler, elle deviendra son propre ouvreur de droits.

Son identifiant SNIIRAM en clair sera alors de la forme :

2 12 31 31 555 XXX

20120118

NIR de la fille

date de naissance code sexe de de la fille

la fille

- Une même personne peut donc avoir plusieurs identifiants SNIIRAM
- ces identifiants SNIIRAM peuvent changer au cours du temps
- difficultés pour reconstituer le parcours de soins d'un individu

Identifiants des bénéficiaires 9/13

- Si on dispose d'une table de correspondance entre le NIR du bénéficiaire et le(s) couple(s) {identifiant SNIIRAM ; rang de bénéficiaire} de chaque personne, on peut alors reconstituer leur consommation et leur parcours de soins.
- C'est pour cette raison que le NIR de chaque bénéficiaire est introduit progressivement dans le référentiel des consommants du SNIIRAM ir_ben_r.



Identifiants des bénéficiaires 10/13

Dans l'exemple, si les identifiants étaient écrits en clair dans ir_ben_r, on pourrait faire la correspondance

NIR du bénéficiaire	Identifiant SNIIRAM	Rang de bénéficiaire	
	1800575114YYY201201182	1	
2120131555XXX	2820769387ZZZ201201182	1	
	2120131555XXX201201182	1	



Identifiants des bénéficiaires 11/13

régimes

IDENTIFIANT

Cryptage FOIN 1

À un identifiant en clair correspond un et un seul identifiant anonyme

IDENTIFIANT CRYPTÉ FINIT PAR **C**

Cryptage FOIN 2

IDENTIFIANT CRYPTÉ FINIT PAR **D**



Identifiants des bénéficiaires 12/13

Après cette double anonymisation :

- l'identifiant SNIIRAM anonymisé se nomme BEN_NIR_PSA (17 caractères)
- le NIR du bénéficiaire anonymisé se nomme BEN_NIR_ANO (17 caractères)

Le rang du bénéficiaire ben_rng_gem n'est pas anonymisé, il est transféré tel quel

Le référentiel ir_ben_r permet d'assurer la correspondance entre le NIR d'un bénéficiaire ben_nir_ano et son ou ses couple(s) {ben_nir_psa ; ben_rng_gem}



Identifiants des bénéficiaires 13/13

Dans le PMSI:

- l'identifiant SNIIRAM anonymisé du bénéficiaire se nomme NIR_ANO_17, il correspond exactement à l'identifiant BEN_NIR_PSA du SNIIRAM
- le rang du bénéficiaire n'existe pas : les séjours hospitaliers de jumeaux, triplets ... de même sexe sont regroupés sous un identifiant commun
- il est possible d'associer un identifiant NIR_ANO_17 à un NIR du bénéficiaire BEN_NIR_ANO dans le référentiel ir_ben_r, à condition qu'un identifiant NIR_ANO_17 corresponde à un et un seul NIR de bénéficiaire BEN_NIR_ANO (hors jumeaux, triplets ... de même sexe)

 Utilisation du NIR, de l'identifiant SNIIRAM et du rang du bénéficiaire dans le DCIR et le PMSI 2011



DCIR 2011



Taux de complétude du NIR dans le DCIR 2011 selon les régimes

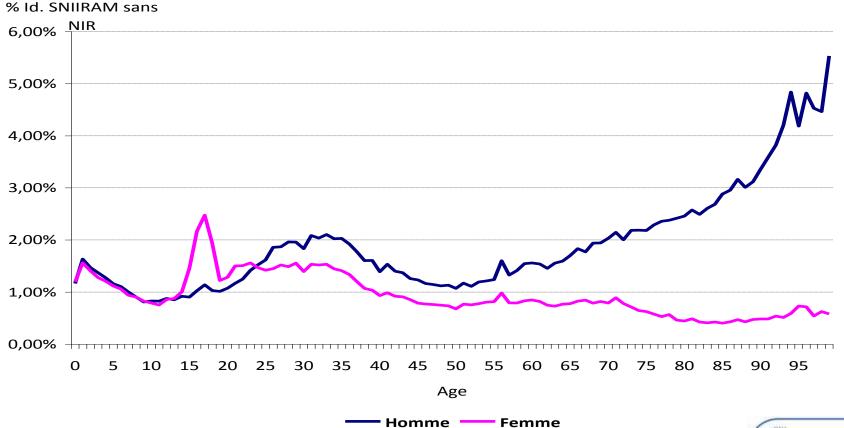
{Identifiant SNIIRAM+rang bénéficiaire} des consommants 2011 associés à un NIR selon les régimes							
	Id. SNIIRAM avec NIR		Id. SNIIRAM sans NIR				
Régime	N	%	N	%			
RG	50 682 782	98,73%	651 667	1,27%			
SLM	1 440 180	18,78%	6 228 096	81,22%			
RSI	3 619 169	94,08%	227 809	5,92%			
MSA	3 199 490	99,85%	4 714	0,15%			
CNMSS	140 032	17,18%	674 961	82,82%			
CAMIEG	99 326	24,29%	309 585	75,71%			
CRPCEN	114 270	99,11%	1 021	0,89%			
CAVIMAC	40 026	99,02%	395	0,98%			
Tous Régimes	58 535 675	87,88%	8 073 296	12,12%			

Maladie

Utilisation dans le DCIR et PMSI 2011

 Taux de complétude du NIR dans le DCIR 2011 selon l'âge et le sexe des consommants

Proportion d'Id. SNIIRAM non associés à un NIR parmi les consommants de 2011 du RG hors SLM selon leur sexe et leur âge





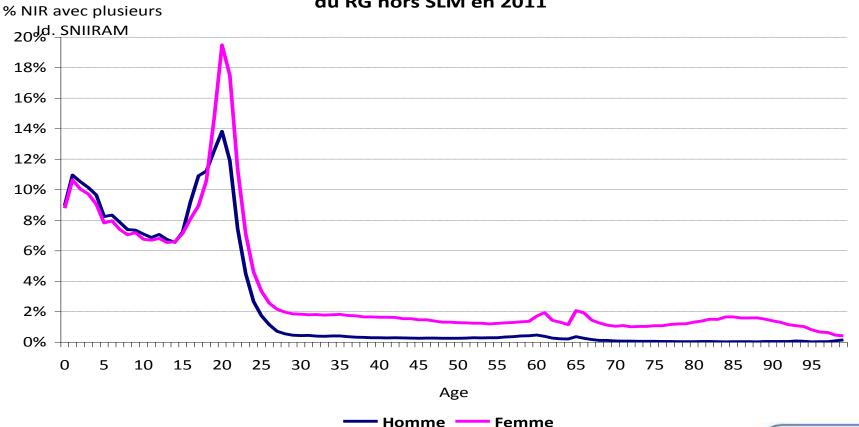
 NIR associé à plusieurs Id. SNIIRAM dans le DCIR 2011 selon les régimes

NIR associés à un ou plusieurs Id. SNIIRAM en 2011 selon les régimes						
	NIR avec Id. SNIIRAM		NIR avec Id. SNIIRAM			
	unique		multiples			
Régime	N	%	N	%		
RG	47 324 166	93,38%	3 357 592	6,62%		
SLM	1 439 034	99,96%	573	0,04%		
RSI	3 530 546	98,88%	40 043	1,12%		
MSA	3 111 174	98,61%	43 877	1,39%		
CNMSS	139 992	99,99%	20	0,01%		
CAMIEG	99 274	99,97%	26	0,03%		
CRPCEN	114 020	99,89%	125	0,11%		
CAVIMAC	39 960	99,92%	33	0,08%		
Tous régimes	55 798 166	96,95%	1 756 066	3,05%		

Utilisation dans le DCIR et PMSI 2011

 NIR associé à plusieurs Id. SNIIRAM dans le DCIR 2011 selon l'âge et le sexe des consommants

Proportion de NIR avec plusieurs Id. SNIIRAM parmi les consommants du RG hors SLM en 2011





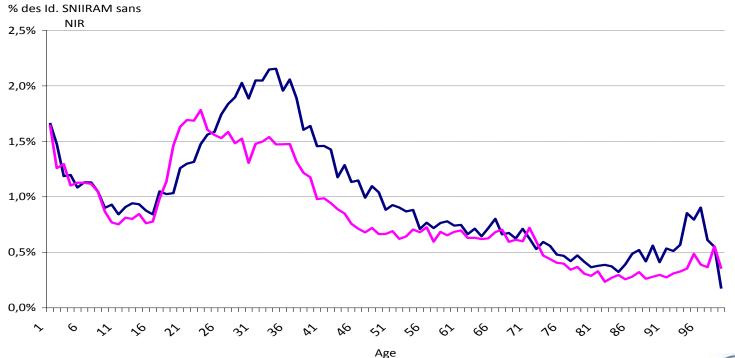
PMSI 2011



Utilisation dans le DCIR et PMSI 2011

- Taux de complétude du NIR dans le PMSI 2011 :
 - Tous régimes, **85.5**% des Id. SNIIRAM sont associés à un NIR et pour le RG hors SLM **99,0**%
- Taux de complétude selon l'âge et le sexe du patient

Proportion d'Id. SNIIRAM non associés à un NIR parmi les patients du RG hors SLM hospitalisés en 2011 selon leur sexe et leur âge

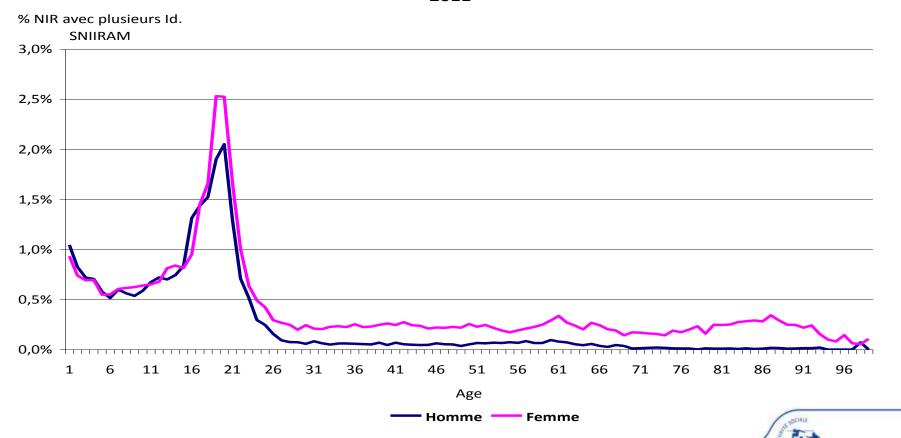


Homme Femme



 NIR associés à plusieurs Id. SNIIRAM de patients hospitalisés en 2011 : 0.33% et selon l'âge et le sexe du patient :

Proportion de NIR avec plusieurs ID. SNIIRAM parmi les patients hospitalisés en 2011



Utilisation dans le DCIR et PMSI 2011 7/7

Cas pratique dans le PMSI: « Danger » de la non utilisation du NIR

La mucoviscidose

- 24 496 hospitalisations liées à la mucoviscidose en 2011.
 avec 20 813 (85%) dont l'Id. SNIIRAM chaîné au NIR
- 3560 NIR avec à la fois une hospitalisation au 1er semestre ET au 2ème semestre

dont 96 NIR bénéf (2.69%) avaient des Id. SNIIRAM différents au 1er et au 2ème semestre.



Quelques conseils d'utilisation du NIR

 Dans toutes les situations, toujours mieux d'utiliser le NIR que l'Id. SNIIRAM avec/sans le rang bénéficiaire

Mais...

- Cas avec NIR « non indispensable » :
 - Études ponctuelles : prévalence pour un médicament, un soin, une hospitalisation à un moment donné (quelques semaines, mois)
 - Études sur des patients âgés de plus de 25 ans, et plus particulièrement les hommes
- Cas avec NIR « indispensable » :
 - Études longitudinales (plusieurs années)
 - Études sur les nouveaux nés et les enfants
 - Études avec des effectifs (très) faibles
 - Études sur les cas incidents
- Cas particulier : les SLM → ils ne renseignent pas le NIR
 - → Et dans tous ces cas, avoir conscience des erreurs potentielles en l'absence d'utilisation du NIR



Merci de votre attention!

